

SMLH LES COMITÉS DE SAÔNE-ET-LOIRE



SAÔNE-ET-LOIRE

Les six comités sont ceux de :

- **Autun**

Présidente : Chantal ANDRIOT



- **Chalon-sur-Saône**

Présidente : Stéphanie SAVEL



- **Charolles**

Président : Pierre GRAFMEYER



- **Creusot Montceau**

Président : Paul RHÉTY



- **Louhans**

Président : général Yves CONCHAUDRON



- **Mâcon**

Président : Michel VOISIN



L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR



La Légion d'honneur est une distinction créée le 19 mai 1802 par Napoléon Bonaparte. Elle fut créée pour réconcilier les Français après dix ans d'instabilité politique et les fédérer autour de valeurs fortes. Il s'agit d'une distinction **universelle**, attribuable tant aux militaires qu'aux civils. Elle est la plus haute distinction nationale. Elle récompense des **services éminents** rendus à la Nation. Les personnes de nationalité française ainsi distinguées constituent **l'ordre de la Légion d'honneur**, dont le grand maître est le

président de la République. Elle est administrée par le grand chancelier, actuellement le général François LECOINTRE. L'insigne de la Légion d'honneur est un signe de **reconnaissance** de la part de la République mais aussi ...une suggestion forte d'engagement maintenu ou renouvelé. Les décorés ont en effet vocation à s'engager toujours plus au service de la Nation. C'est un début et non un aboutissement. Les légionnaires œuvrent au bénéfice de la société. Ils contribuent, dans la diversité de leurs actions, au développement de la France, à son rayonnement, à la défense de ses valeurs.

LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (SMLH)

Un peu plus d'un siècle après la création de l'ordre de la Légion d'honneur, fut créée le 26 septembre 1921, par celui qui en était alors le grand chancelier, le général DUBAIL, la société dont le nom allait devenir la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH). Il s'agit d'une association loi de 1901 présidée actuellement par L'amiral COLDEFY, sous le haut patronage du président de la République. Au-delà d'un objectif d'entraide entre les membres, qui était le but initial et essentiel de l'association créée au lendemain de la Grande Guerre, elle met aujourd'hui en œuvre l'engagement attendu des français ainsi récompensés, devenus légionnaires, pour la **cohésion nationale** et le **rayonnement de la France**. Cette association, reconnue d'utilité publique, est en quelque sorte « le bras armé » de l'ordre de la Légion d'honneur.



Son siège est à l'Hôtel national des Invalides. Elle est organisée en sections départementales et comités locaux qui assurent ainsi un précieux et efficace maillage territorial.

SMLH LA SECTION DE SAÔNE-ET-LOIRE



Notre section départementale, ainsi que les comités qui la composent, ne sont pas dotés de la personnalité morale. La section, comme chacun des comités, comporte cependant un bureau pour initier et animer les actions, la section assurant le lien entre le siège et les comités.

Face à la perte du sens collectif et de l'intérêt commun dans notre société, les actions visant la cohésion nationale, conformément aux vœux du fondateur en 1802, consistent en la participation aux manifestations mémorielles et patriotiques mais aussi en actions visant à établir le lien entre les générations (soutien à l'apprentissage, aux scolaires...). Celles visant au rayonnement de la France mettent l'accent sur les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité), sur le principe de laïcité. La SMLH cherche à les promouvoir, notamment auprès de la jeunesse.

Bureau de la section de Saône-et-Loire :

Présidents honoraires : général Michel CHEMINAL et Jean-Pierre CHIRAT
Président : lieutenant-colonel Jean-Marie LOISIER
Vice-présidents : général Olivier PITY, Mansour ZOBORI
Secrétaire : lieutenant-colonel Pascal BLONDEL
Secrétaire-adjoint : André RÉTY
Trésorière : Christiane BERTHOD-MAITREJEAN
Référént communication : Michel BAUSSIER
Adjoint au référént communication : Pascal BLONDEL
Amie de la SMLH chargée du suivi administratif : Hélène RÉTY
Porte-drapeau : Louis LEGRAS